



VEILLE PROSPECTIVE

BULLETIN #0
Avril 2017

ÉDITO

L'Ineris, Institut national de l'environnement industriel et des risques, développe, depuis fin 2015, une activité de veille prospective.

L'objectif de cette veille est de contribuer à l'identification et à une meilleure anticipation des risques environnementaux émergents qui sont susceptibles de constituer des enjeux clés dans les années à venir.

Au-delà de son utilité pour l'Institut, cette démarche de veille a de fait vocation à être partagée avec les pouvoirs publics, les industriels et, plus généralement, l'ensemble des parties prenantes concernées.

Ce premier bulletin annuel #0 présente sommairement la démarche mise en œuvre.

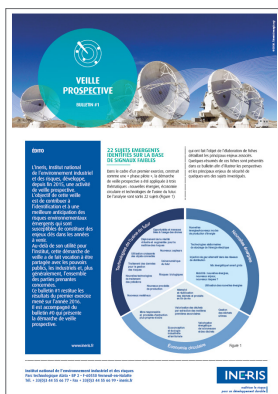
www.ineris.fr

L'INERIS

L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) est l'expert public pour la maîtrise des risques industriels et environnementaux. Ses activités de recherche, d'appui aux politiques publiques et ses prestations de soutien aux entreprises contribuent à évaluer et prévenir les risques que les activités économiques font peser sur l'environnement, la santé, la sécurité des personnes et des biens. Il développe ses compétences scientifiques et techniques dans les domaines santé-environnement, risques technologiques et risques du sol et du sous-sol.

Créé en 1990 sous la tutelle du Ministère chargé de l'environnement, l'Ineris compte 575 collaborateurs ; son siège situé à Verneuil-en-Halatte (Oise) est équipé de plates-formes d'essais et de laboratoires pour mener des expérimentations « sur mesure » à moyenne et grande échelle.

www.ineris.fr



UN PROCESSUS COLLABORATIF

La démarche de veille initiée vise à détecter, aussi en amont que possible, des signaux faibles ou « signaux d'alerte précoces annonciateurs de changements* » en lien avec les risques environnementaux.

Une construction collégiale favorisant le partage d'informations est privilégiée.

Différents groupes de veille (Figure 1), animés par un chargé de veille de la direction scientifique, sont constitués. Chacun est dédié à une thématique préalablement identifiée.

Dans le cadre d'un premier exercice, construit comme une « phase pilote », la démarche de veille prospective a été appliquée à trois thématiques : nouvelles énergies, économie circulaire et technologies de l'usine du futur.

Chaque groupe de veille s'appuie sur :

- des **experts en directions opérationnelles**, chargés d'apporter leurs compétences propres et de servir de relais pour faire vivre la démarche au sein des équipes,
- des **animateurs transversaux** chargés d'assurer une interface privilégiée avec différentes parties prenantes : coordinateurs scientifiques (partenaires académiques, homologues, alliances de recherche...), responsables de marchés (partenaires industriels), responsable de l'ouverture à la société (ONG, élus, représentants de salariés...),
- la contribution de l'**ensemble du personnel de l'Institut**, qui est également encouragée via une boîte à idées.

* H. LESCA (2011). Les signaux faibles et la veille anticipative pour les décideurs. Ed/ Lavoisier.

LA MÉTHODE D'IDENTIFICATION DES SUJETS ÉMERGENTS

/ Identifier, sur la base de signaux faibles, une liste de sujets émergents

La première étape consiste à stimuler la remontée d'idées de risques émergents, par exemple à travers l'organisation de réunions de « brainstorming » au sein des équipes opérationnelles, les échanges informels ou l'encouragement à utiliser la boîte à idées veille.

A partir des propositions faites, les groupes de veille se réunissent pour consolider les visions internes (suggestions des experts) et externes (identification des attentes des parties prenantes) et regrouper les différentes idées en sujets structurants.

/ Hiérarchiser les sujets sur la base de fiches détaillées

Compte tenu des ressources disponibles, la hiérarchisation des sujets s'avère indispensable pour permettre l'investigation détaillée d'un nombre limité d'entre eux chaque année. Pour permettre cette hiérarchisation, chaque sujet fait l'objet de l'élaboration d'une fiche synthétique, dont la rédaction est confiée à un pilote chargé de collecter les compétences disponibles dans l'Institut afin de construire une vision simplifiée

mais globale de problématiques pour la plupart pluri-disciplinaires. L'objectif de ces fiches consiste à identifier les enjeux principaux de chaque sujet (déploiement, risques associés, acteurs et compétences disponibles, pistes de progrès/connaissances...). Sur la base de ces fiches, le Comité stratégique et les différentes instances de gouvernance de l'Ineris (Conseil d'administration, Conseil scientifique et commissions scientifiques, Commission d'orientation de la recherche et de l'expertise (CORE) sont consultés pour donner leur avis sur la priorité des différents sujets.

/ Réaliser une analyse simplifiée des enjeux sur quelques sujets

Les quelques sujets prospectifs identifiés comme prioritaires font ensuite l'objet d'une analyse simplifiée des enjeux, dont la méthode a été développée à l'Ineris. Elle permet d'analyser de manière synthétique les enjeux majeurs d'une technologie ou filière en termes de risques et impacts environnementaux associés à son déploiement. La démarche a déjà été appliquée à différentes problématiques (gaz de houille, batteries de véhicules électriques). Il s'agit pour chaque sujet d'identifier les risques les plus sensibles et de définir les principaux besoins en termes de développement de connaissances (travaux de recherche) ou de transfert de

compétences (démarche d'expertise). La démarche prospective contribuera à orienter les axes de recherche et des programmes d'expertise de l'Institut.

/ Alimenter les équipes opérationnelles en informations

L'Ineris s'est doté d'une plate-forme de veille permettant la collecte des informations (suivi automatique de sites pré-identifiés), leur qualification et leur analyse ainsi que leur partage/diffusion. Sur la base des priorités identifiées lors de l'élaboration des fiches détaillées et des besoins d'informations exprimés par les experts de l'Institut, l'équipe de veille s'appuie sur la plate-forme de veille pour produire et diffuser périodiquement des bulletins de veille thématiques ciblés.

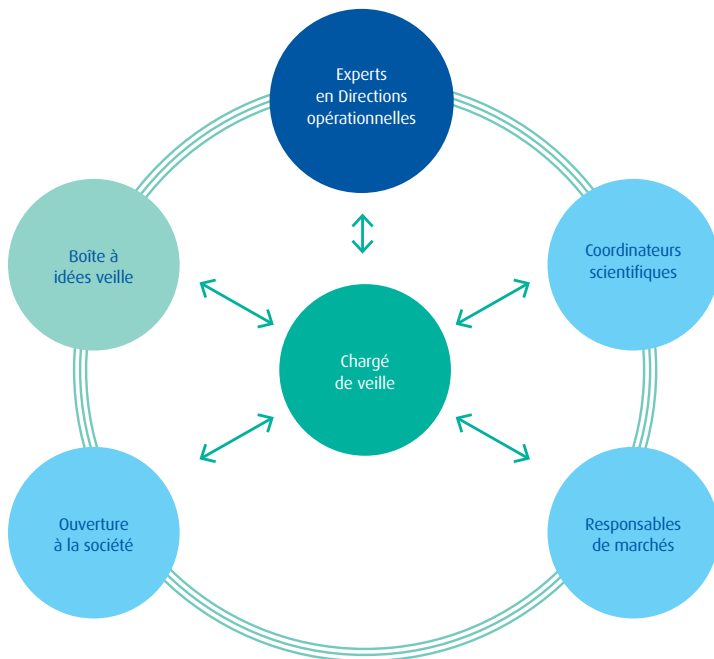


Figure 1



Pour toute question,
n'hésitez pas à contacter
l'équipe de veille :

veille@ineris.fr